

LA RENATURATION DE L'AIRE, UNE RÉALISATION UNIQUE

«C'est un véritable petit coin de paradis que notre canton a gagné. C'est aussi et surtout la garantie pour des quartiers d'habitation entiers de vivre à l'abri des crues de la rivière», a déclaré M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), le 10 juin dernier lors de l'inauguration officielle de la troisième étape de la renaturation de l'Aire.

Cette cérémonie festive a eu lieu en présence de M. Dinh Manh Uong, maire de Confignon, des autorités des communes voisines, des mandataires du groupe Superpositions ainsi que de tous ceux qui ont rendu possible cette réalisation, qui a été primée à plusieurs reprises aux plans national et cantonal (voir encadré).

Le lendemain, la population était conviée à venir découvrir ce magnifique espace naturel et ses aménagements lors d'une journée estampillée «Journée sans ma voiture»¹.

LA RENATURATION DE L'AIRE

La renaturation de l'Aire est le chantier le plus conséquent du programme de renaturation des cours d'eau genevois. «Ce magnifique écrin de verdure non seulement protège la population, mais offre aussi un cadre exceptionnel pour les loisirs», s'est enthousiasmé M. Barthassat, soulignant le travail de grande qualité réalisé par l'ensemble des entreprises, des mandataires et des collaborateurs qui ont œuvré sur place.

Fruit d'une étroite concertation avec les différents acteurs (services de l'Etat, mandataires, communes, partenaires français, riverains, organisations agricoles, associations environnementales et d'habitants), l'Aire renaturée répond à des problématiques majeures en lien avec les affectations futures du territoire. Elle facilite également un bon équilibre des différents usages qui sont faits du cours d'eau.

Les travaux de la troisième étape complètent les aménagements réalisés sur l'Aire et ses affluents en 2002 à Onex, puis entre 2008 et 2010 à Bernex et à Perly-Certoux. Concrètement, ils permettent de répondre à trois objectifs complémentaires qui s'inscrivent dans les principes du développement durable:

1. le projet a pour objectif central de sécuriser le quartier Praille Acacias Vernets contre les inondations. Les aménagements de renaturation réalisés permettent d'accompagner le développement de cette zone destinée à accueillir une prédominance de logements, notam-



ment dans le futur quartier des Cherpines, projet prioritaire du Conseil d'Etat;

2. d'un point de vue environnemental, il s'agissait de rétablir un corridor biologique qui s'étend de la ville à la campagne. La mise en place d'une plaine alluviale favorise le retour d'une faune et d'une flore riches et diversifiées;
3. l'aménagement d'espaces publics de qualité permet de restituer aux usagers la fonction sociale du cours d'eau. Des aires de délasserment ainsi qu'une grève à Confignon constituent eux aussi des lieux de

détente. Ils complètent ainsi les ouvrages réalisés en amont (lors de la deuxième étape) et déjà forts appréciés par le public.

*Département
de l'environnement,
des transports et de l'agriculture*

¹ La Journée sans ma voiture est une initiative du DETA pour faire découvrir une grande réalisation du canton tout en favorisant des modes de transport alternatifs à la voiture. Il s'agissait de la deuxième édition genevoise.

(De gauche à droite)
M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du département des finances, Mme Michèle Künzler, ancienne conseillère d'Etat, l'huissier du Conseil d'Etat, MM. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, Dinh Manh Uong, maire de Confignon, Robert Cramer, conseiller aux Etats et ancien président du Conseil d'Etat, et Claude Haegi, ancien président du Conseil d'Etat.

PHOTO CELLENCE

UN PROJET PRIMÉ

En 2012, le jury national du grand prix Schulthess des jardins (Patrimoine suisse) a souhaité récompenser le groupement Superpositions² pour l'approche multidisciplinaire de ce projet en lui décernant son prix 2012.

En décembre 2015, la troisième étape de la renaturation à Confignon a reçu à Zurich le Lièvre d'or (prix Hase in Gold 2015) dans la catégorie Paysage décerné par la Revue suisse d'architecture, design et paysage *Hochparterre*.

En 2016, la section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et architectes a décerné au projet sa distinction 2016, dans la catégorie Paysage.

² Cette association de professionnels, sélectionnés par l'Etat de Genève pour élaborer et réaliser le projet de renaturation, comprend les sociétés Georges Descombes architecte, l'Atelier Descombes Rampini, Léman-Eau et Biotec Biologique appliquée.

PUBLICITÉ

LINDEGGER
maîtres opticiens



examens de la vue
lentilles de contact
lunettes - instruments...

022 735 29 11 - Genève
www.lindegger-optic.ch